

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au président du Conseil du Trésor

Nous avons vérifié le bilan du Compte du régime de pension de la Fonction publique de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (le « Compte du régime de pension de la Fonction publique ») au 31 mars 2006 et les états du bénéfice net et du bénéfice net cumulé d'exploitation et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP »). Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte du régime de pension de la Fonction publique au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons, qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations du Compte du régime de pension de la Fonction publique que nous avons relevées au cours de notre vérification des états financiers sont, à tous les égards importants, conformes aux dispositions applicables de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et, selon le cas, de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* (la « Loi ») et aux règlements administratifs qui s'y rapportent, ainsi qu'à tout règlement administratif d'Investissements PSP.

Deloitte & Touche LLP

Comptables agréés
Toronto (Ontario)
Le 28 avril 2006

BILAN

Au 31 mars 2006

(en milliers de dollars)	2006	2005
ACTIF		
Placements (note 2)	20 268 133 \$	13 977 850 \$
Autres actifs (note 3)	2 600	1 659
Somme à recevoir du Compte du régime de pension des Forces canadiennes (note 6a)	3 124	2 071
Somme à recevoir du Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada (note 6a)	1 111	737
TOTAL DE L'ACTIF	20 274 968 \$	13 982 317 \$
PASSIF		
Passif lié à des placements (note 2)	253 502	-
Créditeurs et charges à payer	24 977	7 047
	278 479	7 047
ACTIF NET	19 996 489 \$	13 975 270 \$
Bénéfice net cumulé d'exploitation	4 892 175 \$	1 958 743 \$
Transferts de fonds cumulés	15 104 314	12 016 527
ACTIF NET	19 996 489 \$	13 975 270 \$

Au nom du conseil d'administration :



Lynn Loewen

Administratrice et présidente du Comité de vérification et des conflits

ÉTAT DU BÉNÉFICE NET ET DU BÉNÉFICE NET CUMULÉ D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

(en milliers de dollars)	2006	2005
REVENU DE PLACEMENT		
Intérêts et dividendes	432 264 \$	318 723 \$
Gains réalisés, montant net	1 734 154	302 983
Variation de la plus-value non réalisée des placements	824 174	347 772
	2 990 592	969 478
CHARGES		
Charges d'exploitation (note 6b)	28 346	14 905
Frais de gestion de placement externe	28 814	10 311
	57 160	25 216
BÉNÉFICE NET D'EXPLOITATION	2 933 432	944 262
Bénéfice net cumulé d'exploitation au début de l'exercice	1 958 743	1 014 481
Bénéfice net cumulé d'exploitation à la fin de l'exercice	4 892 175 \$	1 958 743 \$

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

(en milliers de dollars)	2006	2005
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	13 975 270 \$	10 205 922 \$
Transferts de fonds (note 4)	3 087 787	2 825 086
Bénéfice net d'exploitation	2 933 432	944 262
Augmentation de l'actif net au cours de l'exercice	6 021 219	3 769 348
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	19 996 489 \$	13 975 270 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

DESCRIPTION DE L'ORGANISME

L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») a été constitué en vertu de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* (la « Loi »). Il a pour mandat d'investir les cotisations aux régimes de pensions de la Fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada sur les marchés financiers.

La caisse de retraite de la Fonction publique a été constituée en vertu des modifications apportées à la *Loi sur la pension de la Fonction publique* afin de recevoir des cotisations et de verser des prestations pour les années de service des membres après le 1^{er} avril 2000. L'excédent des cotisations sur les prestations est transféré par la caisse de retraite de la Fonction publique dans le Compte du régime de pension de la Fonction publique d'Investissements PSP afin d'être investi. Investissements PSP tient un registre des cotisations nettes de chaque caisse de retraite de même que de la répartition de ses placements et de ses résultats d'exploitation dans chaque compte de régime.

Il incombe à Investissements PSP de gérer les montants qui lui sont transférés d'une façon qui soit avantageuse pour les bénéficiaires et les cotisants en vertu de la *Loi sur la pension de la Fonction publique*. Les montants doivent être investis de manière que soit obtenu un rendement maximal sans risque de pertes injustifié, compte tenu des besoins en matière de financement, des politiques et des exigences du régime de pension établi en vertu de la *Loi sur la pension de la Fonction publique*.

1 Sommaire des principales conventions comptables

Présentation

Les présents états financiers reflètent la situation financière et les résultats d'exploitation d'Investissements PSP et de ses filiales en propriété exclusive en ce qui a trait au placement de l'excédent des fonds qui proviennent de la caisse de retraite de la Fonction publique. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de tous les actifs ni de tous les détails relatifs aux cotisations, aux versements et aux passifs du régime de pension de la Fonction publique. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et aux exigences de la *Loi*.

La présentation des présents états financiers diffère de celle de l'exercice précédent, les renvois aux « Fonds PSP » ayant été supprimés selon la présentation de l'exercice considéré. De plus, l'état du portefeuille de placements qui comprenait les « Fonds PSP » a été remplacé par la note 2 a) qui détaille le portefeuille de placements par classes d'actif en donnant la juste valeur et le coût des placements sous-jacents détenus par Investissements PSP.

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Évaluation des placements

Les placements effectués dans chaque classe d'actif sont inscrits à la date d'opération et sont présentés à leur juste valeur. La juste valeur correspond à une estimation du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur des placements effectués dans les caisses en gestion commune est établie en fonction de la valeur des parts, laquelle est déterminée selon le cours du marché ou selon une autre méthode généralement reconnue d'évaluation des titres sous-jacents.

Constataion du revenu

Le revenu de placement a été réparti proportionnellement en fonction de la valeur de l'actif détenu par le Compte du régime de pension de la Fonction publique.

Le revenu de placement est inscrit selon la comptabilité d'exercice et représente les gains et les pertes réalisés à la cession des placements, la variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements détenus à la fin de l'exercice, les intérêts créditeurs et les dividendes, ainsi que le bénéfice net d'exploitation issu des placements immobiliers privés. Ces éléments qui composent le revenu comprennent les distributions connexes des caisses en gestion commune et des sociétés en commandite.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

1 Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les placements libellés en devises et détenus à la fin de l'exercice sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés correspondants sont inclus dans le revenu de placement.

Transferts de fonds

Les montants reçus de la caisse de retraite de la Fonction publique sont inscrits selon la comptabilité de caisse.

Utilisation d'estimations

La préparation des présents états financiers a exigé que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui peuvent avoir des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés ainsi que sur la présentation des revenus et des frais de placement ainsi que de l'information par voie de notes. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

2 Placements

a) Portefeuille de placements

Au 31 mars, le portefeuille de placements se présente comme suit :

(en milliers de dollars)	2006		2005	
	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT
CLASSE D'ACTIF				
Actions de marchés				
mondiaux développés				
Actions canadiennes	6 767 034 \$	5 832 659 \$	5 598 409 \$	4 637 602 \$
Actions américaines à grande capitalisation	1 895 296	1 754 068	1 670 120	1 654 927
Actions EAEO à grande capitalisation	2 329 008	1 883 006	1 808 483	1 661 467
Actions de marchés mondiaux développés à petite capitalisation	1 452 710	1 315 588	75 906	67 918
Actions de marchés émergents	1 406 870	1 104 398	255 498	259 480
Actions de sociétés fermées	218 169	221 872	2 151	2 599
Titres à revenu fixe de valeur nominale				
Quasi-espèces	284 402	284 402	316 115	316 115
Titres canadiens à revenu fixe	3 794 447	3 844 078	3 711 173	3 668 364
Actifs à rendement réel				
Obligations mondiales indexées sur l'inflation	305 005	278 690	158 399	150 390
Placements immobiliers	1 399 758	1 345 554	309 616	307 744
Titres à rendement absolu	415 434	401 894	71 980	73 494
PLACEMENTS	20 268 133 \$	18 266 209 \$	13 977 850 \$	12 800 100 \$
Passif lié à des placements (note 7)	(253 502)	(253 502)	-	-
PLACEMENTS NETS	20 014 631 \$	18 012 707 \$	13 977 850 \$	12 800 100 \$

Les obligations gouvernementales mondiales et les placements dans les infrastructures sont devenus des classes d'actif au cours du présent exercice, mais aucun placement n'avait été fait dans ces classes d'actif au 31 mars 2006.

Les placements directs, les contrats dérivés et les sommes à recevoir et à payer liées à des placements sont classés par classes d'actif selon l'objectif poursuivi par les stratégies de placement d'Investissements PSP. En plus des diverses classes d'actif énoncées dans la politique sur la composition de l'actif, Investissements PSP dispose d'un certain nombre de stratégies de rendement absolu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

2 Placements (suite)

b) Répartition de l'actif

Investissements PSP a rédigé un Énoncé des principes, des normes et des procédures en matière de placement (l'«EPNPP»). L'EPNPP établit la manière dont les actifs doivent être investis en ce qui a trait aux trois comptes de régime. Au cours de l'exercice, Investissements PSP a modifié sa politique relative à la composition de l'actif.

La composition de l'actif figurant dans l'EPNPP s'établit comme suit au 31 mars :

	2006		2005	
	RÉPARTITION RÉELLE DE L'ACTIF	PORTEFEUILLE CIBLE	RÉPARTITION RÉELLE DE L'ACTIF	PORTEFEUILLE CIBLE
Actions	70,2 %	62,0 %	67,3 %	63,0 %
Titres à revenu fixe	22,4	15,0	29,4	22,0
Actifs à rendement réel	7,4	23,0	3,3	15,0
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La différence entre la répartition réelle de l'actif et le portefeuille cible s'explique principalement par le fait que la pondération cible de certaines classes d'actif n'est toujours pas atteinte. Par exemple, les actifs à rendement réel comprennent des placements immobiliers et des placements dans les infrastructures auxquels on a attribué une pondération cible de 10 % et de 8 %, respectivement, alors que la pondération réelle se situe seulement à 7 % et à néant, respectivement.

c) Risque de change

Investissements PSP et ses filiales sont exposées à un risque de change découlant de la détention d'actifs autres que canadiens sous la forme de titres, de parts de caisses en gestion commune et de parts de sociétés en commandite, car la valeur des placements fluctuera en fonction de la variation des taux de change. Afin d'atténuer ce risque, Investissements PSP peut prendre des positions en devises par l'intermédiaire d'instruments dérivés.

Les risques de change sous-jacents nets s'établissaient comme suit au 31 mars :

DEVISE (en dollars canadiens)	2006		2005	
	JUSTE VALEUR (en milliers)	% DU TOTAL	JUSTE VALEUR (en milliers)	% DU TOTAL
Dollar américain	4 201 445 \$	57,0 %	1 984 909 \$	49,8 %
Euro	1 140 725	15,4	691 634	17,3
Yen	669 089	9,1	358 723	9,0
Livre sterling	487 024	6,6	376 349	9,4
Autres	878 768	11,9	576 948	14,5
	7 377 051 \$	100,0 %	3 988 563 \$	100,0 %

3 Autres actifs

Les autres actifs au 31 mars englobent les éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Immobilisations corporelles	2 522 \$	1 623 \$
Autres actifs	78	36
	2 600 \$	1 659 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

4 Transferts de fonds

Au cours de l'exercice, Investissements PSP a reçu 3 088 M\$ (2 825 M\$ en 2005) de la caisse de retraite de la Fonction publique. Les fonds transférés provenaient des cotisations nettes de l'employeur et des employés au régime de pension de la Fonction publique.

5 Rendement des placements

Le rendement des portefeuilles et des indices de référence s'établit comme suit pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2006		2005	
	RENDEMENT DES PORTEFEUILLES	RENDEMENT DES INDICES DE RÉFÉRENCE	RENDEMENT DES PORTEFEUILLES	RENDEMENT DES INDICES DE RÉFÉRENCE
Actions de marchés mondiaux développés				
Actions canadiennes	28,8 %	28,7 %	15,6 %	13,9 %
Actions américaines à grande capitalisation	9,5 %	7,7 %	(0,6) %	(1,8) %
Actions EAEO à grande capitalisation	20,8 %	20,0 %	4,3 %	5,9 %
Actions de marchés mondiaux développés à petite capitalisation	18,6 %	19,3 %	s.o.	s.o.
Actions de marchés émergents	39,6 %	42,6 %	s.o.	s.o.
Actions de sociétés fermées	0,6 %	s.o.	(33,8) %	s.o.
Titres à revenu fixe de valeur nominale				
Quasi-espèces	2,7 %	2,8 %	2,9 %	2,2 %
Titres canadiens à revenu fixe	4,7 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %
Actifs à rendement réel				
Obligations mondiales indexées sur l'inflation	10,9 %	11,8 %	8,8 %	9,2 %
Placements immobiliers	21,6 %	8,3 %	7,9 %	6,7 %
Rendement total	19,1 %	18,0 %	7,9 %	7,2 %

Les rendements ont été calculés conformément aux méthodes de calcul de la performance recommandées par le CFA Institute. Ils sont présentés avant déduction des charges.

Investissements PSP a déterminé les indices de référence pertinents à chaque classe d'actif. Le rendement des indices de référence est utilisé dans l'évaluation du rendement relatif de chaque classe d'actif.

Le rendement total des indices de référence englobe le rendement des indices de référence selon les pondérations de la répartition réelle de l'actif. Conformément à l'EPNPP d'Investissements PSP, aucun indice de référence n'est utilisé dans l'évaluation du rendement des actions de sociétés fermées pendant la période de lancement. Toutefois, afin de calculer le rendement total des indices de référence en 2006 et en 2005, les rendements réels des actions de sociétés fermées, évalués à 0,6 % et à (33,8) % respectivement, ont été utilisés.

Le rendement total du portefeuille comprend les répercussions sur le résultat des stratégies à rendement absolu. Les montants liés à la couverture des rendements sur placement ont été déduits des actifs visés par la couverture.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006

6 Charges

a) Répartition des charges

Selon la Loi, les charges d'exploitation d'Investissements PSP doivent être imputées aux trois régimes auxquels l'organisme fournit des services de placement. Aux termes de l'article 4(3) de la Loi, le président du Conseil du Trésor détermine à quel compte de régime ces charges seront imputées, de concert avec le ministre de la Défense nationale et le ministre de la Sécurité publique. Une politique de répartition a été élaborée afin d'imputer à chaque compte de régime les coûts directs des activités de placement, soit les frais de gestion de placement externe et les droits de garde, et de répartir, sur une base trimestrielle, les charges d'exploitation excluant les droits de garde, en fonction de la valeur de l'actif de chaque compte de régime.

Les charges d'exploitation, excluant les droits de garde, ont été réparties comme suit :

	2006	2005
Compte du régime de pension de la Fonction publique	72,2 %	71,7 %
Compte du régime de pension des Forces canadiennes	20,5	20,9
Compte du régime de pension de la Gendarmerie royale du Canada	7,3	7,4
	100,0 %	100,0 %

Les charges sont financées par le Compte du régime de pension de la Fonction publique et remboursées chaque trimestre par les autres comptes de régime.

b) Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation attribuées à ce compte de régime englobent les éléments suivants :

(en milliers de dollars)	2006	2005
Salaires et avantages sociaux	16 328 \$	7 579 \$
Frais généraux d'exploitation	8 042	5 142
Honoraires de consultation et de services professionnels	3 976	2 184
	28 346 \$	14 905 \$

Les états financiers d'Investissements PSP incluent de l'information supplémentaire à l'égard des charges d'exploitation.

7 PSP Capital Inc.

Au 31 mars 2006, PSP Capital Inc., filiale en propriété exclusive d'Investissements PSP, avait émis 350 M\$ de billets à court terme venant à échéance dans les 60 à 90 jours suivant l'émission, dont 253 M\$ ont été attribués au Compte du régime de pension de la Fonction Publique. Les fonds mobilisés ont été principalement affectés au financement de placements immobiliers.

Les charges d'exploitation engagées par PSP Capital Inc. ont été imputées à chaque compte de régime, tel que décrit à la note 6 a).